



## **Déclaration liminaire des représentants SNEP-FSU au CDUNSS Landes du 17 décembre 2020**

Dans le dossier de presse « Les grandes priorités pour le sport » du 5/10/2020,

M Blanquer rappelait : « *alors que la sédentarité progresse d'année en année, et s'est accentuée avec la crise sanitaire, le renforcement de la pratique chez tous, et chez les enfants en particulier, est un enjeu de santé publique* » ;

Mme Maracinéanu complétait : « *une nation sportive est une nation en bonne santé, confiante et épanouie...nous voulons contribuer à la réussite des élèves et à l'égalité des chances mais aussi forger des citoyens éclairés. Car le sport, c'est la citoyenneté en actes...* »

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ces constats et ces belles intentions.

Pour nous, l'École est un lieu incontournable pour agir, car la pratique de l'EPS y est obligatoire pour tous sans discriminations. Pourtant, la réalité du terrain nous montre malheureusement que ces belles intentions ne sont pas souvent suivies dans les actes. En effet, l'EPS et le sport scolaire sont actuellement fortement fragilisés par les choix politiques.

Dans notre académie :

-214 heures n'étaient pas assurées à la rentrée scolaire et au 16 septembre il restait encore 24 heures obligatoires d'EPS non dispensées faute d'une estimation du besoin en postes nécessaires insuffisante

-Les classes sont surchargées ce qui impacte négativement la pratique (classes à 35 et plus en lycée, à 30 et plus en collège)

-La réforme de la voie professionnelle a fait baisser les horaires obligatoires en EPS

-L'accès aux équipements sportifs est insuffisant (créneaux, proximité, fonctionnalité et parfois salubrité)

-La réforme du lycée affaiblit le Sport Scolaire en multipliant les cours le mercredi après-midi

-La réforme de la formation va entraîner une très forte baisse des horaires de formation en EPS des professeurs des écoles.

Plus spécifiquement dans notre département à la rentrée 2020 :

-Certaines suppressions de postes en EPS (ex collège de Tarnos), l'explosion du recours à l'imposition des 2 HSA, et des remplacements toujours plus problématiques (ex collège Mimizan) ont eu des répercussions immédiates sur le sport scolaire : Ces HSA ne compenseront pas les pertes d'emplois, car concrètement pour le sport scolaire, quand un poste est supprimé, ou quand un collègue n'est pas remplacé, un animateur disparaît ou manque !

-une tentative de l'administration de récupérer des heures en voulant confisquer un forfait AS à une enseignante EPS TZR en remplacement sur deux établissements ; mais heureusement cette tentative a vite été avortée

Il est donc urgent d'agir pour développer la pratique physique, sportive et artistique des jeunes. C'est un enjeu éducatif et de santé publique.

A l'occasion de la « Semaine de l'EPS » que le SNEP-FSU a organisée du 7 au 11 décembre 2020, nous avons alerté sur la fragilisation de l'EPS, du Sport Scolaire et du sport, et mis au débat 10 propositions concrètes pour rendre la jeunesse plus sportive :

- 1-4h par semaine d'EPS, de la maternelle à la fin du lycée
- 2-doublement des recrutements pendant au moins 5 ans, soit 1500 par an au niveau national
- 3-diminution du nombre d'élèves par classe (max 24)
- 4-une épreuve d'EPS aux examens (DNB, CAP, Bac) avec un coefficient revalorisé
- 5-une section sportive scolaire mixte ou une option dans chaque établissement scolaire
- 6-un plan de construction de 1000 gymnases et piscines éco-responsables d'ici 2024
- 7-mise aux normes environnementales et adaptation des équipements aux nouvelles attentes des pratiquants (chiffage de la cour des comptes : 20 milliards)
- 8-augmentation de la subvention de l'Etat pour le sport scolaire et libération de la plage horaire du mercredi après-midi dans tous les EPLE
- 9-un financement du sport à hauteur de 1% du budget de l'Etat (0.14% actuellement) ; une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour le sport
- 10-crétaion d'un module obligatoire à l'université en licence.

La détermination du SNEP-FSU et des élus des AS n'ont pas été veines car des aides financières ont été accordées par la direction nationale de l'UNSS compte tenu de la crise sanitaire sans précédent que nous vivons.

D'autre part, si nous ne partageons pas toujours certains choix politiques, nous tenons ici à remercier le DASEN et le Directeur départemental de l'UNSS pour leurs soutiens depuis le début de cette crise sanitaire :

- rappels aux présidents d'AS de la nécessité de fonctionnement des Associations Sportives, dans des conditions certes très restreintes
- soutiens et contacts réguliers aux AS en difficultés pour les aider dans ces mises en œuvre parfois difficiles
- dynamisation de la vie des AS, communications et partages des multiples actions et innovations entreprises au sein des établissements, des districts, pour redonner une bouffée d'oxygène à tous nos jeunes qui en avaient grandement besoin

Merci pour votre attention

Julien Lavielle et Christel De Carlo